

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge***22009522***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**14 JAN. 2022****Greffe**
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0684 755 563**

Nom

(en entier) : **P SCHYNS NAMUR HUY**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE MARCHÉ 750 5100 NAMUR****Objet de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE : NOMINATION COMMISSAIRE**

Extraits du procès verbal de l'assemblée générale 11/10/2021:

"(...) L'Assemblée décide de renouveler, pour une durée de 3 ans, le mandat de Commissaire de la société civile sous forme de SCPRL BDO Réviseurs d'entreprises (agrément B0023) dont les bureaux sont établis à 4651 Battice, Rue Waucomont, 51.

Conformément à l'article 132 du code des sociétés, la SCRL BDO Réviseurs d'entreprises a désigné Monsieur Christophe Colson (agrément A02033), Réviseur d'entreprises, domicilié à 4630 Soumagne, Rue du peuple, 96 en tant que représentant permanent pour exercer le mandat de commissaire au sein de P Schyns Namur Huy SA à dater de ce jour.

Le mandat de Commissaire prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024. (...).

Pour extrait analytique et conforme.

Pour la SA G&G Holding
Madame Schyns Gisèle
représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).